

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001121873	1ere Gachée: 07:01 (1) Quantité: 8.00 m3				Date: 02/09/2025 référence commande(2):	reap070825134700	Zone: TRANSPORT TOI			
client: 412750 chantier: 276251	CLIENT COMPTANT ASSUJETTI GAEC des 2 TERRES					51520 Recy rue haute 06.08.02.76.52 55270 Véry	Véhicule: M16 8x4 MOSCONI MOSCONI MOSCONI			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00	température: vitesse du vent: validité:	CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
code Béton NJB253A320D		désignation(6)(8) BPS		certification		classe d'exposition(3) XF1		Classe Chlorure CL 0,40	consistance(7) S3	Dmax 20
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C25/30		
appellation commerciale C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 320										
Propriétés particulières spécifiées										
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				SPHRE 7200				NOM: signature du client:		
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:						

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1